

# INITIATION À L'AMIANTE

## Plan de formation

### Présentation de la formation

---

La formation « Initiation à l'amiante » a été élaborée par une équipe de professionnels voulant mettre à l'avant-plan les mesures d'efficacité et le respect des normes en santé et sécurité du travail. Cette formation est offerte par SSTenligne, une division de Formalium. La présente formation d'une durée de 60 minutes peut être suivie en tout temps.

### Description

---

Depuis 1983, l'amiante a été entièrement interdit dans plus de 39 pays à travers le monde. D'autres pays, quant à eux, en limite l'utilisation de façon très stricte en ayant comme objectif, à leur tour, d'en supprimer l'utilisation. Au Canada, l'usage de l'amiante a diminué considérablement depuis la fin des années 1970. Les produits qui contiennent de l'amiante sont réglementés aux termes du règlement sur les produits en amiante ( DORS/2007-260 ). Ses mesures d'interdiction visent principalement à enrayer les problèmes de santé et les complications engendrées par l'utilisation de l'amiante. Afin de travailler en toute sécurité, il est primordial de connaître les risques et les effets d'une exposition à l'amiante. De plus, le travailleur doit connaître les procédures obligatoires ainsi que les bonnes mesures de protection s'y rattachant.

### Population cible

---

La formation s'adresse principalement aux travailleurs réguliers et occasionnels travaillant de près ou de loin avec des matériaux et des produits qui contiennent de l'amiante.

### Préalable

---

Pour cette formation, il n'y a aucun préalable. Aucune autre formation ou expérience n'est demandé pour le suivi de cette formation.

## Apprentissage visée et cibles des modules d'apprentissage

---

**Module 1 :** Accueil  
( 1m 00s )

**Module 2 :** Cadre légal  
( 4m 51s )

- CSST
- LSST
- RSST
- Code de sécurité pour les travaux de construction
- Disposition sur la gestion sécuritaire de l'amiante

**Module 3 :** L'amiante  
( 5m 42s )

- Qu'est-ce que l'amiante ?
- Amiante serpentine
- Amiante amphibole
- Flochage et calorifuge

**Module 4 :** Exposition à l'amiante  
( 7m 35s )

- Travailleur à risque
- Présence d'amiante
- Effets sur la santé

**Module 5 :** Travaux en présence d'amiante  
( 8m 55s )

- Obligations de l'employeur
- Niveau de risque des chantiers
- Contrôle des niveaux de risque
- Fin des travaux
- Procédures de décontamination

**Module 6 :** Conclusion  
( 1m 15s )

## Modalités d'évaluation des apprentissages

---

Le développement des compétences visées sera évalué de façon à s'assurer d'une totale compréhension et ce après chacun des modules. Pour passer au module suivant, il est nécessaire de répondre correctement à l'ensemble des questions du module en cours. En cas d'échec, vous devrez reprendre ce module. Au total, 17 questions seront posées à travers les différents modules. En formule de VRAI OU FAUX ou À CHOIX MULTIPLES, le seuil de réussite est de 100%.

**Note sur l'intégrité, le plagiat ou la fraude :** Vu le sérieux de la démarche et vu l'importance du savoir-faire relevant de cette formation, l'équipe de SSTenligne vous invite à respecter l'intégrité de la formation et de ses questionnaires et vous suggère de répondre au meilleur de vos connaissances, c'est-à-dire sans aide et sans plagiat.

## Méthode d'enseignement et d'apprentissage

---

La formation a été créée suivant l'approche de formation par compétences. Cette notion favorise non seulement l'acquisition des connaissances, mais aussi une intégration de celles-ci dans la pratique. La méthode d'apprentissage pour ce cours est une formation en ligne. L'environnement d'apprentissage est axé sur l'interactivité, le dynamisme et l'auto apprentissage. Le mode d'apprentissage sera fait au rythme de l'apprenant et en fonction de ses disponibilités.

*Le genre masculin utilisé dans ce document et dans le contenu des modules désigne aussi bien les femmes que les hommes.*